

1. Azote sur cultures en 2023

Le contexte de prix d'engrais élevés incite à réfléchir aux économies possibles.

Pour réduire le coût des engrais, la seule solution est de piloter au plus juste en valorisant au mieux les outils disponibles et en apportant l'azote au bon moment :

- Le bilan azoté Arvalis / Terre Inovia sur céréales et colza (dans le plan prévisionnel de fumure PPF)
- Le réajustement de dose avec les outils de pilotage en cours de campagne
 - o Mesure de biomasse à l'aide du satellite sur colza
 - o Ajustement du dernier apport d'azote sur blé tendre, blé dur et blé améliorant à l'aide de cartes satellite d'azote absorbé combinées aux mesures de biomasse.

En complément, pour ceux qui sont équipés d'épandeurs à engrais le permettant, il est possible de moduler la 1^{ère} dose d'azote en choisissant selon les parcelles :

- D'apporter plus d'azote dans les zones à faible biomasse pour équilibrer la végétation
- Ou d'apporter moins d'azote dans les zones à faible biomasse lorsqu'il s'agit de zones à sol très superficiel avec un potentiel faible.

Le service Mes Satimages de la Chambre d'agriculture vous propose ce pilotage !

2. Reliquats d'azote

Le bilan azoté permet d'évaluer les reliquats à la parcelle. Toutefois, une mesure est exigée en zone vulnérable chaque année, elle permet notamment de prendre en compte les situations pour lesquelles les modèles sont les moins pertinents :

- Privilégiez les parcelles semées en céréales après une prairie, une légumineuse, un précédent type ail, semences, légumes, lin ...

Vous souhaitez faire un reliquat d'azote : nous vous proposons l'aide d'un préleveur, il suffit de remplir le bon de commande ci-joint (la facturation sera faite directement par le laboratoire).

Nouveauté cette année : 1 seule analyse sera réalisée sur l'horizon 0-60 cm (aussi profond que les années précédentes mais sans le détail). Cela est rendu possible par l'évolution de la réglementation en zone vulnérable pour l'Occitanie.

Renvoyez-nous le bon de commande ci-joint avant le 20 décembre 2022 pour toute demande de reliquat d'azote !

Ci-dessous un bilan des reliquats des années précédentes et de 2022

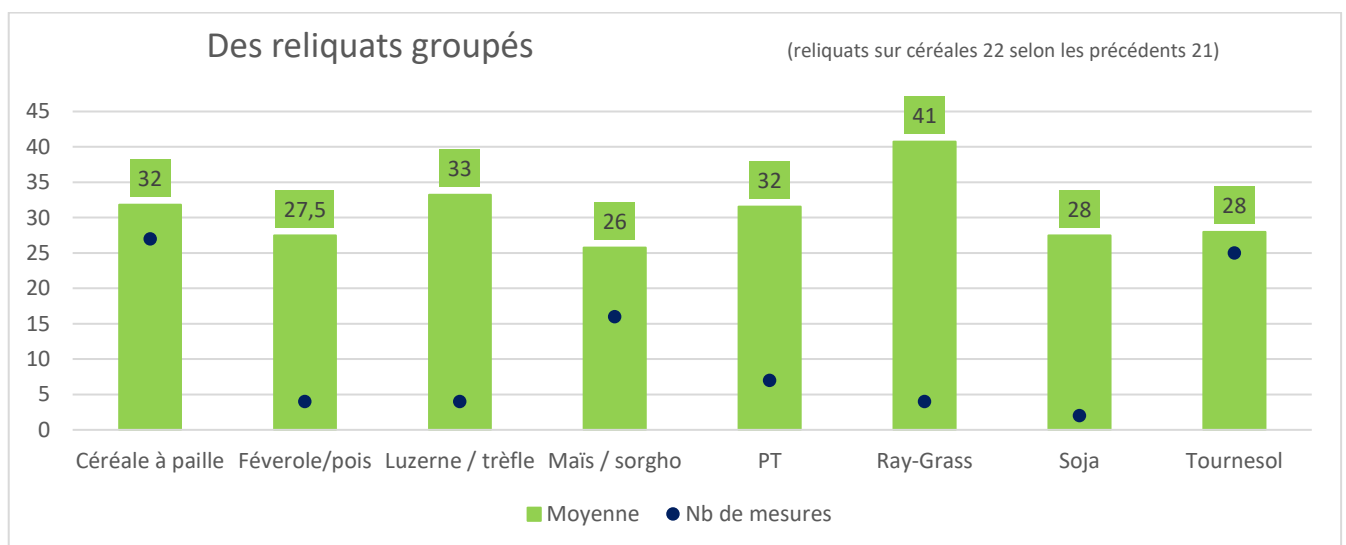
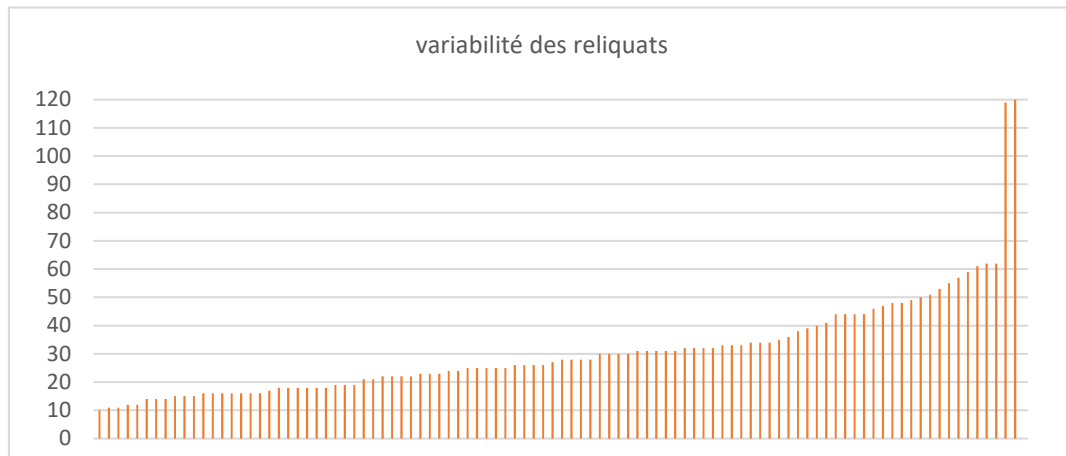
Les reliquats moyens selon les années :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Reliquats moyens	52	30	35	42	32	31

Les reliquats varient d'une parcelle à l'autre (cf. graphe ci-après de 2022).

Les facteurs qui expliquent un niveau de reliquats faibles selon les parcelles / les secteurs :

- Le niveau de pluviométrie (pour les secteurs à 400 mm depuis le 1^{er} octobre)
- Les bons rendements 2021 avec des apports d'azote moyens



Bulletin rédigé par
 Cécile Fraysse
 c.fraysse@tarn.chambagri.fr
 Ghislain Perdrieux
 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr